

République Française



SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE
DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations
du conseil d'administration

Séance du 26 novembre 2020

Président de séance : Monsieur Charles-Ange GINESY

Présents :

Titulaires : Monsieur Bernard ASSO, Madame Marie BENASSAYAG, Madame Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Monsieur Anthony BORRE, Monsieur Eric CIOTTI, Monsieur Pierre DONADEY, Monsieur Gérard MANFREDI, Madame Michèle PAGANIN, Monsieur Michel ROSSI, Monsieur Joseph SEGURA, Monsieur Philippe SOUSSI, Monsieur Jean THAON, Monsieur Francis TUJAGUE.

Suppléants : Monsieur Bernard DELIQUAIRE, Madame Janine GILLETTA, Monsieur Régis LEBIGRE, Madame Michèle OLIVIER, Monsieur Roger ROUX,

Procurations :

RAPPORT N° 20-23 - Délégations au Bureau du conseil d'administration - Actualisation

Par délibération n° 17-56 du 7 décembre 2017, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes a délégué une partie de ses attributions au bureau comme le permettent les dispositions de l'article L.1424-27 du code général des collectivités territoriales.

Afin de fluidifier le fonctionnement de l'établissement, il vous est proposé de compléter les attributions du Bureau en lui donnant délégation pour statuer sur :

- l'adhésion à tout type de groupements de commandes, de centrales d'achats ou de référencement, ainsi que tout acte modificatif ou d'exécution en lien avec ces adhésions,
- les adaptations du régime indemnitaire des agents du SDIS des Alpes-Maritimes dans le cadre des principes et des budgets adoptés par le conseil d'administration.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :

- de compléter les délégations du Bureau du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes en lui donnant délégation comme proposé ci-dessus.

*Le président du conseil d'administration
du service départemental d'incendie et de secours
des Alpes-Maritimes*



Charles-Ange GINESY